

Elu.e.s CFE-CGC ayant participé : Vincent Normand, Cédric Normand, Pascal Loquin, Carole Clevenot, Serge Cottebrune, Driss Noussair (Représentant Syndical).

En entrée de séance, les élus CFE-CGC interpellent la direction pourquoi des évènements collectifs organisés par les directions régionales sont interdits en dehors de nos locaux, alors que ceux organisés par les CSE sont possibles.

1. Point de situation Covid19

Ces 3 derniers mois, il y a eu 43 nouveaux cas suspects ou confirmés de salariés touchés par la Covid19. Au niveau de l'UES, entre 2745 et 5174 salariés étaient présents sur sites entre le 6 et le 10/12 (soit entre 15 et 27% de taux d'occupation). Ce taux est trompeur puisque certains sites approchent les 50%, et certains plateaux dépassent même les 50%.

La DAS nous confirme qu'il existe quelques plateaux sécurisés en France où le télétravail n'est pas possible, où le dépassement de jauge est toléré.

Les élus signalent des points de congestion certains jours aux restaurants d'entreprise.

2. Marche générale de l'entreprise

Reporting sur les éléments économiques

Taux d'activité à fin novembre :

CIS France	81,9%
GMS	86,6%
LMS	82,5%
LMS IDF	80,4%
LMS OUEST	84,6%
LMS EST	82,4%
Project&Consulting	76,3%

Le CA du mois de novembre est de 59,1M€ soit 1,8M€ en dessous du budget. En cumul depuis l'année, on est aligné sur le budget (624M€). La croissance projetée est de 4% sur l'année. Le mois de décembre finira sûrement en dessous du budget prévu.

Le TACE du mois de novembre est de 81,5%, soit près de 3 points en dessous du budget. Les raisons étant entre autres, les accélérations des embauches, quelques retards sur signatures (LVMH, Arval).

IDF 9,9M€ sur le mois. Des gestes commerciaux ont été réalisés pour des démarrages de POEI. Pour janvier le taux d'activité devrait s'améliorer.

LMS Grand Ouest réalise une très bonne performance à 109% du budget. Décembre devrait se maintenir dans la même dynamique, même en janvier. L'Aquitaine est en hausse (signature d'assistances complémentaires). Pas d'arrêts significatifs prévus.

LMS Grand Est est en phase ce mois-ci avec son budget à 100,4%, mais à 105% en cumul depuis janvier.

Notre directeur général évoque une accélération de nos missions avec le groupe LVMH (monde), avec Auchan également.



LinkedIn





Le DAS du groupe Capgemini France a évoqué lors d'une réunion de négociation qu'il y aurait de la participation ET de l'intéressement cette année pour toutes les entités. Questionnée par la CFE-CGC, notre directrice financière confirme que l'atterrissage sera plutôt positif, mais des éléments doivent encore être comptabilisé pour clôturer l'année. Elle confirme que les salariés percevront les 2 éléments de rémunération.

Point sur les effectifs

Les départs ont diminué par rapports aux mois précédents.
 Nous n'obtenons pas d'informations sur le taux moyen des augmentations salariales pour 2022. Cependant, la participation et l'intéressement seront versés. Il y aura plus de personnes augmentées l'année prochaine !

3. Point sur la note temps de travail 2022 :

Les élus sont surpris de l'ajout d'un nouveau paragraphe dans cette note de service. Celui-ci concerne l'imposition de congés par la direction, lorsque celle-ci en a besoin, d'une limite de 3 semaines par an. Les élus votent la demande de retrait de ce paragraphe de la note. 2 élus sont mandatés pour représenter le CSE devant toutes juridictions.

4. Fonctionnement du CSEE :

Règles ASC 2022

En 2022, le système d'enveloppe annuel va évoluer ! La CFE-CGC avait fait remarquer depuis 2 ans qu'un salarié célibataire dans les premières tranches ne pouvait pas utiliser une partie de son enveloppe (il pouvait avoir une enveloppe globale de 1100€ mais il était limité par les sous-plafonds de 400 et 320€ sur les voyages et la billetterie.

Tranche	Revenu fiscal de référence du foyer/ Nombre de parts	Pourcentage de subvention appliqué
T1	0 < 11 999 €	60%
T2	12 000 € < x < 15 999 €	55%
T3	16 000 € < x < 19 999 €	50%
T4	20 000 € < x < 23 999 €	40%
T5	24 000 € < x < 29 999 €	30%
T6	30 000 € < x < 35 999 €	20%
T7	x > 36000 €	10%
T8	Sans avis d'impôt	5%



En premier lieu, vous allez calculer à quelle tranche vous appartenez :



Puis vous pouvez déterminer votre enveloppe annuelle :

Composition familiale	Plafond annuel
Célibataire*	720 €
Couple	800 €
Par enfant	+ 120 €

2

Enfin, vos "consommations" seront régies par 3 sous-plafonds selon les thèmes : Vacances, Culture, et Jeune.

Tranche	Pourcentage de subvention appliqué	Inclus dans le plafond annuel*		
		Sous plafond Vacances	Sous plafond Sport, Art & Billetterie Meyclub Culture	Sous plafond Jeunes (montant / enfant)
T1	60%	400 €	320 €	250 €
T2	55%	400 €	320 €	250 €
T3	50%	400 €	320 €	250 €
T4	40%	400 €	320 €	250 €
T5	30%	400 €	320 €	250 €
T6	20%	400 €	320 €	250 €
T7	10%	400 €	320 €	250 €
T8*	5%	80 €	80 €	/

3

Cette évolution de calcul d'enveloppe annuelle répond aux remarques des élus CFE-CGC et de salariés, avertissant depuis plus d'un an que des salariés célibataires situés dans les 1ères tranches ne pouvaient consommer qu'une petite partie de leur enveloppe.

Les quotas et taux de subvention sur la billetterie culture n'évoluent pas, de même pour le sport. La commission ASC a décidé de subventionner 2 voyages par avion maximum par an.

Comme en 2021, **vous devrez saisir vos avis d'imposition sur le site du CSE avant le 30 juin 2022**. Passé ce délai, vous resterez en tranche 8. Vous ne bénéficierez que d'un taux de subvention à 5% de vos factures, et d'une enveloppe annuelle de 160€.



LinkedIn



ASC : Offre linéaires/voyage 2022

Plusieurs séjours sont proposés au cours du 1er semestre 2022, pour un budget de 70K€ :

- 2 semaines à Ronces-les-Bains (Charente-Maritime)
- 2 semaines à Hendaye (Pays-Basque)
- Week-End fin mai au zoo de Cerza (avec hébergement dans le zoo)
- Week-end multi activités dans le Béarn (Eaux-Vives, randonnée équestre).
- 1 semaine à Saint-Tropez fin juin.



Au 2nd semestre 2022, des voyages seront proposés :

- 8j / 7n au Monténégro / Croatie.
- 5j / 3n à New-York
- 4j / 3n à Malte et à Cracovie.

Vous recevrez plus d'informations début 2022 sur ces destinations.

27 locations « linéaires » sont prévues pour l'été 2022, dont une nouveauté à la demande de la CFE-CGC, sur la Costa Brava en Espagne. Voici les destinations qui vous seront proposées à l'inscription vers le mois de février :

Auvergne-Rhône Alpes	Bretagne	Corse	Alsace Grand Est	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	PACA	Pays de Loire	Espagne
Chatel	Perros-Guirec	Ghisonaccia	Bergheim	Blorville Sur Mer	Bidart	Argelès Gazost	Castellane	Noirmoutier	Pals
Doussard	Sarzeau	Serra Di Ferro			Boyardville	Font-Romeu	Ile des Embiez	St Gilles Croix de Vie	
Salavas Vallon Pt d'Arc	St Nic				La Flotte en Ré	Portiragnes	La Seyne/Mer		
St Sorlin d'Arves					Sanguinet	Port Leucate	St Raphael		
Valloire									

Le budget voté pour ces linéaires est de 108K€.

Commande de chèques Vacances

Vous aviez jusqu'au 30 novembre pour passer votre commande de chèques vacances. **1344 salariés se sont inscrits pour un coût budgétaire de 246K€.** Pour rappel, la CFDT souhaitait plafonner à 200€ la commande par salarié, alors que le solde des comptes laisse apparaître plusieurs centaines de milliers d'euros non consommés (500K€ en 2020, et un peu moins en 2021 en théorie). Ces 100€ de plus par salarié, que nous avons obtenu par un vote majoritaire, augmentent le budget d'environ 70K€ au final. Ce qui est très peu au regard de la réserve budgétaire. Nous avons d'ailleurs estimé en octobre une fourchette budgétaire entre 220K€ et 290K€ ! 😊



Vos élus CFE-CGC du CSEE INFRA devraient vous proposer très prochainement des rendez-vous en présentiel et en distanciel pour vous exposer toutes les nouveautés de 2022 ! N'hésitez pas à nous solliciter si vous n'avez pas reçu d'invitation !



LinkedIn

